

## À l'aube de l'an 2000



### Les défis des municipalités

4 PAGES - D1 À D4

# Coaticook remballe ses projets

## Des factures inattendues annulent la baisse de taxes prévue pour l'an 2000

Jean-François GAGNON

Coaticook

Le cadeau que prévoyait offrir à ses contribuables l'administration municipale de Coaticook, consistant en une baisse de taxes pour amorcer le nouveau millénaire, ne pourra finalement pas être livré.

Il en va tout autant de la bonification de la politique familiale qu'avait envisagée la Ville de Coaticook. Si les élus n'abandonnent pas pour tout de bon l'idée, ils sont toutefois contraints de la repousser dans le temps.

Trois principaux facteurs justifient cette remise en question des engagements ou rêves de l'administration municipale, explique le maire André Langevin. D'abord, le nouveau

contrat de travail des policiers de Coaticook entraînera d'importants coûts. Les dépenses que devra vraisemblablement assumer seule la Ville en marge de la reconstruction de sa mini-centrale hydroélectrique, détruite lors d'inondations, constituent également une autre facture qui n'apparaissait pas dans le firmament il y a deux ans. Et, enfin, le retard que mettent le gouvernement et le monde municipal à conclure un nouveau pacte fiscal devient sujet à inquiétudes.

«C'est certain, on devra couper à gauche et à droite dans notre budget à cause notamment du nouveau contrat de travail de nos agents de police. Sous peu, les policiers vont nos coûter de 200 000 \$ à 250 000 \$ de plus que prévu par année. Cela est attribuable à la réorganisation de leur travail, entraînée par

notre fusion avec les territoires des anciens Cantons de Barford et Canton de Barnston. Et à la décision que rendra bientôt un comité d'arbitrage, relativement aux salaires que nous aurons à verser à nos policiers.»

De plus, la Ville de Coaticook aura à verser des arrérages sur le salaire des policiers, qui sont sans contrat de travail depuis 1996. Une somme supplémentaire de quelque 100 000 \$.

Pacte fiscal

Même si elle doit maintenant composer avec une nouvelle réalité, la Ville de Coaticook peut toujours se réjouir d'avoir complètement éliminé sa dette. Le dernier paiement

Coaticook... (suite en A2)



André Langevin, maire de Coaticook

## SPECTACULAIRE EMBARDÉE



Imacom-Daguerre, Jocelyn Riendeau

Les secouristes, pompiers de Sherbrooke et techniciens-ambulanciers ont usé de mille et une précautions pour tirer d'une fourgonnette accidentée les deux occupants, dont la vie n'est pas en danger. L'opération a duré près de 45 minutes.

# Un dérapage fait deux blessés

Pierre SAINT-JACQUES

Ascot

Une femme de 45 ans et un homme de 47 ans, domiciliés à Lambton et Lac-Mégantic, ont été victimes d'une embardée spectaculaire, vers 15h15 hier, Montée d'Ascot, tout près du chemin Sainte-Catherine, à Ascot, à deux pas de Rock Forest et de Sherbrooke.

Malgré l'apparence sérieuse des blessures, leur vie n'est pas en danger. Ils étaient conscients et ils ont pu s'entretenir avec les secouristes tout au long des opérations qui ont duré près de 45 minutes.

Les pompiers de Sherbrooke, notamment les hommes des lieutenants Alain Riendeau et Robert Dohler, de même que les techniciens-ambulanciers ont besogné de 15h15 à 16 heures afin de libérer les blessés de la fourgonnette et de stabiliser leur état avant d'assurer leur transport vers l'hôpital.

Selon les informations recueillies sur place et les traces de la fourgonnette laissées sur

la chaussée, le véhicule circulait sur la Montée d'Ascot et arrivait près du chemin Sainte-Catherine quand la perte de contrôle s'est produite.

La conductrice aurait d'abord raté légèrement la courbe pour rouler sur l'accotement. À ce moment, elle aurait tenté de ramener la fourgonnette sur la chaussée mais le véhicule a complètement changé de voie.

Après une nouvelle tentative de redressement, le véhicule a effectué une sortie de route pour aller s'immobiliser contre un poteau d'Hydro-Sherbrooke doté d'un lampadaire; le lampadaire s'est retrouvé dans le champ.

Le fait que cette voie de circulation soit fort achalandée et que le temps était beau, de nombreuses personnes se sont immobilisées sur les lieux de l'accident, d'autant plus que tout près se trouvait le parc de stationnement de l'aréna du Mont-Sainte-Anne.

Parmi les commentaires recueillies, il était question de courbe et de signalisation.

M. Yvan Perron qui demeure justement Montée d'Ascot, à Ascot, est d'avis que des

correctifs devraient être apportés. «Il faudrait améliorer la signalisation ou encore redresser la courbe. Les gens roulent à environ 50 ou 60 kilomètres-heure pour apprendre un peu avant la courbe qu'ils doivent la négocier à 25 kilomètres-heure. Il faudrait que ça soit annoncé avant et plus clairement. L'idéal serait évidemment d'effacer la courbe.»

Il faut reconnaître que la courbe est prononcée et que le chemin est étroit.

Mme Lise Simard, de Sherbrooke, emprunte souvent cette rue et elle partage entièrement l'opinion de M. Perron. Elle croit que la signalisation devrait être installée plus haut sur le chemin pour que les gens aient le temps de réagir.

Si les accidents ne se produisent pas à la pelle dans le secteur, on mentionne qu'il y a régulièrement des embardées et des pertes de contrôle l'hiver mais qu'en toute saison, ce secteur de la Montée d'Ascot demeure un problème pour lequel il faut trouver une solution.

La perte de contrôle d'hier en est un sérieux avertissement.

## FUSILLADE À ATLANTA

# Il tue 12 personnes avant de se suicider

Atlanta (AP)

Un homme en short, rendu furieux par des pertes boursières, a ouvert le feu hier dans deux bureaux de courtage d'Atlanta, tuant neuf personnes et en blessant douze autres avant de s'enfuir, puis s'est suicidé lorsqu'il a été intercepté par la police. Un peu plus tôt, la femme et les deux enfants du forcené avaient été retrouvés morts dans leur maison de banlieue.

L'auteur de la fusillade d'Atlanta, Mark Barton, 44 ans, a été retrouvé mort dans sa voiture dans une station service BP proche d'Acworth, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la ville, selon le maire d'Atlanta.

«Il a été contraint de s'arrêter, puis s'est suicidé», a déclaré Bill Campbell. Deux armes ont été retrouvées sur les lieux et un mot dans un appartement de Stockbridge, dans la banlieue sud d'Atlanta, où le forcené avait tué sa femme et ses deux enfants. Les morts ont été causées par un instrument contondant, a précisé la police.

Les corps des enfants ont été découverts dans leurs lits et celui de la femme de M. Barton dans un placard, selon Jimmy Mercer, le chef de la police de Henry County.

Un mot manuscrit était déposé sur chaque corps et une note écrite à l'ordinateur expliquait «pourquoi il a fait ce qu'il a fait», a ajouté M. Mercer. Selon cette note, M. Barton aurait tué sa femme mardi et ses enfants mercredi.

Cette fusillade est la dernière d'une sombre vague de massacres dans des écoles et sur des lieux de travail et figure parmi les pires massacres jamais arrivés sur les lieux de travail.

Plusieurs témoins de l'immeuble de bureaux avaient identifié l'auteur de la fusillade comme étant Mark Barton, a précisé le maire d'Atlanta.

M. Barton est d'abord entré dans le bureau de courtage du Security Center, où il a tué quatre personnes, avant de traverser la rue pour commencer à tirer sur un autre bureau de courtage, où cinq autres personnes ont trouvé la mort, a précisé le maire d'Atlanta. Le forcené a utilisé un 9 mm et un calibre 45.

Sept des personnes blessées se trouvent dans un état critique dans divers hôpitaux d'Atlanta.

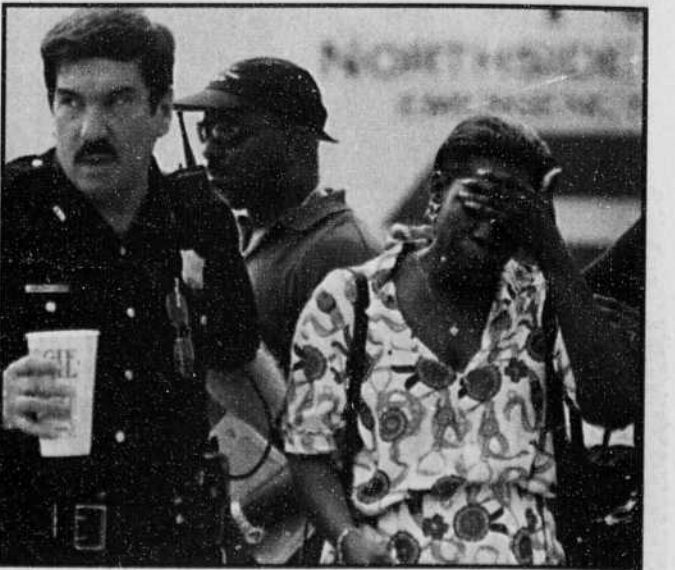
Les précédentes femme et belle-mère de M. Barton avaient été battues à mort en 1993 à Cedar Bluff (Alabama). Un crime pour lequel personne n'avait été arrêté.

«Il était le suspect numéro un tout le temps de l'enquête et il le restait», a déclaré Richard Igou, procureur à l'époque des faits. L'actuel procureur, Mike O'Dell a déclaré qu'il y avait actuellement un suspect dans cette affaire mais s'est



Mark Barton, 44 ans, l'auteur de la fusillade

Il tue 12 personnes... (suite en A2)



Photolaser AP  
Une femme non identifiée quitte sous escorte policière l'un des bureaux de courtage où le tireur Mark Barton, rendu furieux par des pertes boursières, a ouvert le feu, tuant neuf personnes et en blessant 12 autres.

## LES SPORTS

Un premier revers (C1)

Météo / A2

VARIABLE

26

5h28

20h17

06 août 11 août 19 août 26 août

## Voir et Vivre Sherbrooke

Suggestion du jour

de La Tribune

le vendredi 30 juillet 1999

Le thé à l'anglaise... Une tradition à découvrir!

Prenez le thé de l'après-midi dans la plus pure tradition anglaise en vous laissant raconter, par un personnage d'époque, de fabuleuses histoires sur les habitants des Cantons-de-l'Est du XIXe siècle, au Musée Uplands de Lennoxville. Renseignements: 564-0409 Tous les jours, sauf le lundi et le samedi

## Délit de fuite



Cycliste fauché: un suspect comparait (A3)

Depuis toujours et pour toujours...

la meilleure qualité les meilleurs prix la meilleure garantie

Gourget  
155, rue King Est, Sherbrooke (819) 569-4242

McIntosh - B&W - Marantz - Nakamichi - et bien plus!

# La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, 11K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
(division La Tribune)

### TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466  
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

### LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés  
Prix de vente.....3,52 \$  
T.P.S.....25 \$  
T.V.Q.....28 \$  
Coût à l'abonné.....4,05 \$

### ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:  
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,40 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS  
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$  
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Enfant Soleil: d'autres cas



**E**t voilà que ça continue... On m'a rapporté trois autres cas, cette semaine, de personnes qui se sont vu charger deux fois plutôt qu'une le montant du don qu'elle avait fait via leur carte de crédit au Téléphon Enfant Soleil, le mois dernier. Décidément, plus ça va, et moins cette affaire sent bon.

En consultant son dernier relevé de Visa, Gaétane Cyr a découvert que le don de 25 \$ qu'elle avait appliqué à sa carte de crédit, apparaissait deux jours de suite à son relevé.

«Je n'ai rappelé ni Enfant Soleil, ni Visa. Quand je me suis rendue compte de cela, je me suis dit que mon don sera fait pour l'an prochain. Alors je ne redonnerai pas. C'est quand même pour une bonne cause, sauf que je préférerais le faire savoir publiquement au cas où il s'agirait d'un cas de fraude», m'a dit Mme Cyr.

Luc Desjardins en est un autre qui a découvert à sa facturation que le don de 50 \$ fait par carte Visa avait été débité deux fois... à six jours d'intervalle.

Toutefois, après avoir poussé plus loin ses vérifications, M. Desjardins m'a rappelé afin de me faire savoir que Visa lui avait crédité l'un de ces deux montants de 50 \$.

Finalement, un commerçant de Rock Forest apparaît aussi au nombre des personnes qui ont donné deux fois plutôt qu'une par carte de crédit, sans l'avoir demandé bien sûr, à l'Opération Enfant Soleil.

Lorsque je l'avais questionné sur ces anomalies, Pierre Touzin, vice-président et directeur général d'Enfant Soleil, avait reconnu qu'une cinquantaine de cas du genre étaient signalés à chaque année chez les personnes ayant effectué un don à l'aide de leur carte de crédit. Rien que dans notre région, on m'en a déjà signalé cinq. De plus en plus curieux, non?

### Salut à ma députée

**J**e vous racontais plus tôt cette semaine ne pas être trop certain d'être encore un Estrien. C'est tellement vrai que je suis perdu — géographiquement parlant bien sûr — que j'ai fait erreur en vous identifiant le nouveau comté où je vis maintenant.

En effet, j'étais dans les patates lorsque je vous ai mentionné que je devrai dorénavant voter dans le comté de Brome-Missisquoi au fédéral et dans le comté de Johnson au provincial. Au fédéral, mon nouveau comté est celui de Shefford puisque ma nouvelle députée est la conservatrice Diane St-Jacques.

En passant, je voudrais dire à madame ma députée que je la trouve pas mal chanceuse. Je l'ai vue à la télévision, il n'y a pas si longtemps, alors qu'elle participait à un voyage quelconque à travers le pays avec d'autres parlementaires afin de procéder à une étude pour notre bon gouvernement. Et si je me rappelle bien, elle avait eu droit à une autre mission au Mexique en 1998.

Ça me fait toujours un peu rire quand notre bon gouvernement forme des comités spéciaux, regroupant des députés de différents partis, pour aller étudier ceci et cela à travers le Canada. Ces mêmes députés vont ensuite se tirer des tomates, bien souvent, en revenant au Parlement. Même qu'ils n'hésiteront pas à voter systématiquement contre les politiques mises de l'avant par l'autre parti.

Même les députés du Bloc québécois, qui ne sont pas là pour défendre les vertus du Canada à ce que je sache, participent à ce genre de missions à travers le pays, ou même ailleurs. Mais peut-on les blâmer de ne pas lever le nez sur ces beaux voyages offerts aux frais des payeurs de taxes?

Même mon vieil ami Momo-le-bloquiste — oui, ce cher Momo qui est disparu du paysage politique après avoir mordu la poussière aux dernières élections fédérales — a déjà eu à faire le tour du pays. Si ma mémoire est fidèle, il avait pour mission de se pencher sur l'état de santé des forêts canadiennes. Je parie que les érables du

pays n'ont plus jamais été les mêmes après le passage de Momo...

Alors, je salue donc ma nouvelle députée, Diane St-Jacques, qui ne doit certainement pas s'ennuyer de son ancien job de conseillère publicitaire à CITE-FM.

### Tombé sur la tête?

**J**aromir Jagr serait-il tombé sur la tête? Il y a quelques jours, j'ai vu dans un journal une photographie du meilleur pointeur de la LNH portant une robe, une perruque et des talons hauts.

Puis, dans une entrevue accordée au quotidien Blesk, à Prague, le successeur de Mario Lemieux chez les Penguins de Pittsburgh, y est allé de commentaires qui risquent fort de se retourner contre lui la saison prochaine. Il est allé jusqu'à dire que la différence entre la République tchèque et les États-Unis, c'est comme «le ciel et l'enfer».

Imaginez, les Américains donneront 48 millions \$ à ce gars-là pour jouer au hockey au cours des six premières années et il trouve le moyen leur cracher dessus!

Évidemment, le joueur vedette va maintenant prétendre qu'il a été «mal cité», ou que ses propos ont été rapportés hors-contexte. Mais ça, c'est trop facile.

Dire que je croyais ce gars-là intelligent.

# Il tue 12 personnes et se suicide

(suite de la Une)

refusé à dire s'il s'agissait de M. Barton.

Selon M. Campbell, le forcené est un ancien client de la société de courtage All-Tech Investment Group, dont les bureaux se trouvent au troisième étage du Security Center d'Atlanta.

L'homme, Mark Barton, 44 ans, «était préoccupé par des pertes financières», a-t-il expliqué.

Les clients des sociétés de courtage jouent sur le marché des actions en vendant ou en achetant des titres pour capitaliser sur leurs mouvements à court terme.

«Nous n'avons aucune idée de ce qui a poussé M. Barton à commencer à tirer», a-t-il déclaré. «Ceux qui ont identifié M. Barton ont expliqué qu'il était entré, avait eu une conversation normale et avait alors commencé à tirer».

Selon Jai Ramoutar, directeur du groupe All-Tech, Mark Barton n'avait fait aucune opération financière dans sa société depuis un certain temps. Il est entré hier dans le bureau et, «après avoir discuté avec le directeur, il s'est brutalement levé et, sans raison, a ouvert le feu sur le directeur et sa secrétaire», a-t-il précisé dans un communiqué publié au siège de la

société à Montvale (New Jersey).

«Cet homme est alors allé dans notre principale salle des marchés et a commencé à tirer au hasard sur les clients. L'homme a alors couru à l'extérieur et continué à tirer sur une autre partie du bâtiment».

«Nous ignorons les raisons, s'il y en a, de cet horrible acte de violence. Les clients de All-Tech gèrent leurs propres comptes dans nos bureaux et cet homme faisait partie de ces clients-là», a conclu M. Ramoutar.

Des barrages routiers avaient été mis en place après la fusillade intervenue vers 15h et la police fouillait étage par étage les bâtiments voisins du Security Center. Plusieurs dizaines de policiers avaient été lancés à la recherche de l'auteur des coups de feu, décrit comme un homme blanc de 1,90 mètre au front dégarni.

M. Barton, qui conduisait une Ford Aerostar de couleur sombre, a été contraint par la police à s'arrêter dans une station service dans une zone de banlieue, Cobb County, où il s'est suicidé.

# À lire demain dans le magazine Week-end



## La magie des Légendes fantastiques

**Les cordes sensibles d'Isabelle Boulay**

loto-québec		résultats	
<b>649</b>	Tirage du 99-07-28	GAGNANTS	LOTS
7 24 28 37 48 49		6/6: 0	5 000 000,00 \$
		5/6+: 8	83 898,10 \$
		5/6: 233	2 304,50 \$
		4/6: 15 024	68,50 \$
		3/6: 282 351	10,00 \$
Numéro complémentaire: 8		Ventes totales: 16 217 947,00 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 10 000 000,00 \$	
<b>49</b>	Tirage du 99-07-28	GAGNANTS	LOTS
9 24 31 33 35 45		6/6: 0	1 000 000,00 \$
		5/6+: 0	50 000,00 \$
		5/6: 10	500,00 \$
		4/6: 824	50,00 \$
		3/6: 17 396	5,00 \$
Numéro complémentaire: 14		Ventes totales: 547 744,00 \$	
<b>Banco</b>	Tirage du 99-07-29	NUMÉRO: 426079	
12 15 16 21 24			
32 33 40 43 47			
48 49 52 53 54			
56 59 64 68 69			
<b>Extra</b>	Tirage du 99-07-29	NUMÉRO: 582328	
3 4			
590 7196			

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

INDEX	
Arts et spectacles:.....	B-6
Bandes dessinées:.....	C-7
Chez nous:.....	B-1
Décès:.....	D-6
Économie:.....	B-3
Messier en liberté:.....	C-8
Opinions:.....	A-6
Petites annonces:.....	C-6 D-5
Sports:.....	C-1

Page Internet:  
<http://www.latribune.qc.ca>  
Courrier électronique:  
[redaction@latribune.qc.ca](mailto:redaction@latribune.qc.ca)  
Télécopieur de la rédaction:  
(819) 564-8098

# BINGO EN RÉSEAU

CE SOIR, AU GRAND TOUR

## JACKPOT PROGRESSIF: 77500\$

Pour la première carte pleine obtenue en 48 boules ou moins

**2500\$** PAR JOUR SI NON GAGNÉ

**SBO** Société des bingos du Québec inc. Filiale de Loto-Québec

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, APPELÉZ AU: **1 888 430-BINGO**

# MÉTÉO La Tribune

La Tribune 564-5450	AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	DIMANCHE	LUNDI
...une publicité qui marche!	26 PRÉC. 30	17 PRÉC. 30	27 PRÉC. 20	26 PRÉC. 40	23 PRÉC. 10
<b>QUÉBEC</b>	<b>INDICE UV</b>		<b>USA</b>		
Chicoutimi Ave 25/15 Québec Ave 27/17 Gaspé Ave 24/9 Rimouski Ave 23/16 Iles-de-la-Mad. Var 21/14 St-Georges Ave 27/17 La Grande Ave 15/12 Sept-Îles Ave 23/11 Lac St-Jean Ave 25/14 Trois-Rivières Ave 26/16 Montréal Var 29/17 Val d'Or Ave 28/19	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15		Boston Ora 30/21 New York Ora 33/23 Bridgeport Ora 31/21 Plattsburg Ora 32/18 Burlington Ora 32/18 Portland Ora 30/19 Concord Ora 31/16 Providence Ora 30/21 Detroit Sol 35/22 Washington Sol 37/23		
<b>CANADA</b>	<b>LE MONDE</b>		<b>DESTINATIONS SOLEIL</b>		
Charlottetown Var 28/15 Régina Sol 17/8 Edmonton Var 13/8 St-John's Var 20/11 Fredericton Var 27/17 Toronto Var 32/21 Halifax Var 25/18 Victoria Var 22/11 Ottawa Var 29/18 Winnipeg Sol 25/11	Athènes Sol 36/24 Mexico City Ora 28/11 Beijing Ora 37/28 Moscou Var 24/13 Berlin Sol 30/13 Paris Sol 28/12 Hong Kong Sol 32/27 Port-au-Prince Sol 33/27 Lisbonne Sol 28/18 Rome Sol 28/19 Londres Var 32/22 Tokyo Sol 31/28		Atlantic City Sol 34/20 Myrtle Beach Sol 33/27 Cape Cod Ora 30/21 Old Orchard Ora 30/19 Daytona Beach Ora 34/24 Orlando Ora 38/24 Freeport Ora 36/26 Plattsburg Ora 32/18 FT Lauderdale Ave 30/22 Tampa Ora 34/23 Honolulu Ora 33/27 Virginia Beach Sol 34/23 Key West Ora 35/26 West Palm B Ora 36/25 Miami Sol 37/23 Wildwood Sol 34/20		

© Services Commerciaux MM 1999

# Coaticook remballe ses projets

(suite de la Une)

a d'ailleurs été effectué en avril dernier. Mais il en va tout autrement pour beaucoup d'autres municipalités au Québec. D'où l'importance, selon le maire Langevin, de jeter les bases d'un nouveau pacte fiscal entre Québec et les administrations municipales.

«Les grandes villes québécoises sont très endettées. Ainsi, il apparaît peu probable que Québec veuille leur transférer trop de nouvelles responsabilités. Au contraire, les milieux ruraux et les plus petites localités ont mieux contrôlé leurs dépenses, dans les dernières années. Sauf que le cabinet Bouchard pourrait être tenté de se tourner vers nous dans le but de nous faire porter le poids de ses réformes», indique-t-il.

Mais le maire promet qu'il se tiendra debout face à Québec. Et qu'il n'acceptera pas que ce nouveau pacte fiscal soit paraphé au détriment des secteurs ruraux et des petites municipalités. «J'espère au moins que nous demeurerons solidaires devant le gouvernement. Et qu'on ne se laissera pas imposer n'importe quoi.»

**De meilleurs services**  
Malgré les mauvaises nouvelles sur Coaticook, le maire Langevin fait remarquer que l'évaluation des valeurs immobilières augmente d'année en année. «Au bout du compte, ça nous permet d'avoir des entrées de taxes plus importantes au fil des ans, dit-il. Et, par conséquent, de compter sur un budget qui augmente au même rythme.»

Reste donc à savoir si les nouvelles dépenses de la municipalité grandiront plus vite que ses recettes supplémentaires. Quoi qu'il en soit, M. Langevin soutient qu'il n'est plus question pour Coaticook de s'endetter de nouveau. «Les contribuables ne l'accepteraient pas.»

D'ailleurs, l'effacement de sa dette permet à Coaticook de dépenser plus d'argent en services et en développement pour le mieux-être de ses contribuables. Ce qui, dans les circonstances actuelles, n'est pas à dédaigner.

**BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS**

**PLUS DE 115 000 LECTEURS**

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

**RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT**

**564-5450 LaTribune**

Arrêt des activités de Karting de l'Estrie au Centre Expo-Sherbrooke

# Surprise et déception chez les élus

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les élus municipaux sherbrookoïses sont à la fois surpris et déçus d'apprendre que la compagnie Karting de l'Estrie met fin aux activités de son circuit de mini-bolides, au Centre Expo Sherbrooke, et sont plusieurs à souhaiter que la Ville gère dorénavant elle-même cet édifice.

Et pour un, le conseiller du district du mont Bellevue, Laurier Custeau, estime que les événements lui donnent raison.

«Dès le départ, rappelle-t-il, j'avais dit que c'était prévisible à brève échéance et ça me donne raison deux ans plus tard», dit M. Custeau.

«Personne ne souhaite à personne de faire banqueroute, mais je pense que la Ville n'aurait pas dû louer, d'autant plus que l'entreprise avait obtenu une baisse de loyer. On aurait dû y penser deux fois», ajoute M. Custeau, qui, tout comme ses collègues du conseil, a appris par La Tribune l'intention de

Karting de l'Estrie de cesser ses activités dès dimanche en raison de difficultés financières.

Ce dernier dit espérer que l'administration municipale trouvera rapidement une nouvelle vocation pour l'immeuble, où se déroulaient auparavant différents événements, dont l'Agri-Show, le Salon du camion et Salon du livre de l'Estrie. Les organisateurs de ce dernier événement avaient dû déménager à Fleurimont, en 1997, faute d'avoir pu trouver un emplacement adéquat à Sherbrooke. L'an dernier, le Salon du livre s'est déroulé à l'Université de Sherbrooke.

Économies pour la Ville

La Ville de Sherbrooke avait loué en décembre 1996, pour une période de cinq ans (soit jusqu'au 31 décembre 2001), le Centre Expo Sherbrooke à Karting de l'Estrie. Le maire Jean Perreault avait alors fait valoir que Sherbrooke épargnerait une somme globale de 165 000 \$ par année, grâce à des revenus annuels de 90 000 \$ et à des économies de 75 000 \$ en frais de chauffage.



Laurier Custeau



Michel Carrier



Bernard Tanguay

Au début de 1998, l'entreprise avait toutefois demandé et obtenu une diminution de loyer en raison de profits moins élevés. Celui-ci avait alors été fixé à 67 500 \$ par année, excluant les coûts d'électricité et de chauffage.

«Ils avaient de la difficulté. C'est sûr que c'est malheureux, mais la seule chose que je souhaite c'est que la Ville utilise elle-même ses propres édifices», mentionne pour sa part Michel Carrier,

conseiller du district de Saint-Jean-Baptiste.

«Peut-être que les Services récréatifs et communautaires pourraient l'utiliser?» suggère-t-il.

Son collègue du district du Triplet, Jean-François Rouleau, souhaite lui aussi que la Ville prenne en main la gestion des lieux et examine les besoins.

«Je l'ai appris ce matin dans La Tribune. Nous allons devoir regarder les

obligations légales, toutefois je pense qu'il faut étudier la possibilité que ce soit géré par nos services et regarder les besoins», souligne M. Rouleau.

Selon lui, le Challenge sur glace et certains salons, par exemple, pourraient avoir besoin de l'édifice, ou encore certains services municipaux.

Le conseiller du district des Jardins-Fleuris, Bernard Tanguay, s'attend pour sa part à ce que l'administration municipale présente un rapport au conseil municipal le 2 août.

«Ils sont certainement liés juridiquement à la Ville et à partir de cela le conseil va trancher», fait-il remarquer.

Renseignements pris aux Services juridiques, Karting de l'Estrie possède un bail révoquant à compter du 1er juillet de chaque année en autant qu'un avis ait été acheminé à la Ville avant le 1er janvier précédent, ce qui n'a pas été fait.

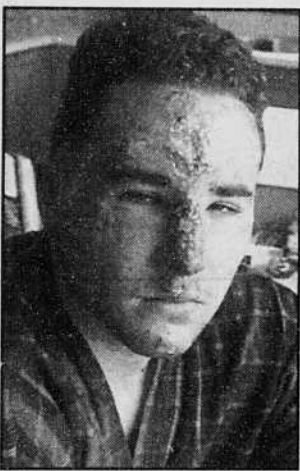
Le directeur adjoint de la Ville, Gilles Veilleux, confirme que l'entreprise n'est pas en défaut de paiement et que l'administration municipale tente maintenant de connaître les intentions des promoteurs.

## Cycliste fauché: un homme de Stoke accusé

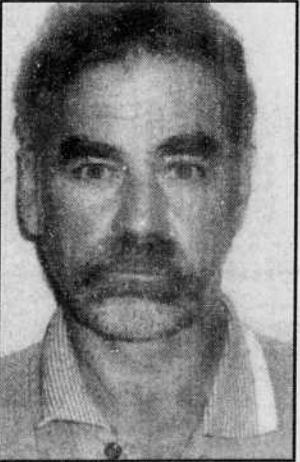
Pierre SAINT-JACQUES et Jacques LEMOINE

Sherbrooke

La patience et l'expérience du détective Gilles Tanguay, de la Division des enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, de même que le minutieux travail des experts du Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale, ont fait mouche hier avec l'arrestation d'un individu, recherché depuis le vendredi soir 16 avril dernier, alors qu'il aurait été impliqué dans un délit de fuite avec un jeune cycliste.



La victime, Jonathan Jetté



Le chauffard présumé, Paul-Aimé Poulin

On savait depuis un bon moment que l'homme en question aurait pu être le bon suspect mais la police n'a pas obtenu la collaboration nécessaire.

Il en fallait davantage pour décourager le détective Tanguay.

C'est ainsi qu'avec les débris du véhicule brun retrouvés sur les lieux de l'impact, il a été possible d'établir qu'il s'agissait d'une Pontiac Sunbird 1985.

Sur le vélo du cycliste heurté, on a relevé des traces de peinture brune que l'on relie au véhicule en question. Dans les vêtements du cycliste, on a également relevé des parcelles de peinture alors que des fibres de vêtement ont aussi été prélevées dans le pare-brise.

Il y avait suffisamment d'éléments pour qu'un procureur autorise une plainte à l'endroit de Paul-Aimé Poulin, âgé de 54 ans, de Stoke.

Traduit devant le juge

Les détectives avaient mercredi effectué en vain diverses démarches pour le retracer et exécuter le mandat d'arrestation.

Sachant que la police judiciaire le recherchait, l'homme a téléphoné au quartier général du S.P.R.S. hier matin et il a dit qu'il se présenterait au 400 rue Marquette le matin même.

Ce qu'il a fait. Poulin a été traduit devant le juge Michel-H. Duchesne de la Cour du Québec, à Sherbrooke, sur une accusation de délit de fuite en omettant d'offrir de l'aide à une personne blessée après avoir été impliqué dans un accident.

Défendu par Me Jean-Marc Bénard, il a pu recouvrer sa liberté provisoire sous conditions pendant la durée des procédures contre lui.

Poulin a dû pour ce faire s'engager à garder la paix, ne pas consommer d'alcool ou de drogue et ne pas reprendre le volant sauf pour les fins de son travail, à la suite d'une recommandation du procureur Charles Bédard.

Il devra revenir devant le tribunal le 20 septembre pour la divulgation par la poursuite de sa preuve à Me Bénard.

Subir les conséquences

Le cycliste, âgé de 17 ans, de Sherbrooke, Jonathan Jetté, avait raconté sa mésaventure et son amertume à La Tribune, à la une de l'édition le lundi 19 avril.

Il était environ 20 h 30, le vendredi soir 16 avril. Il roulait à vélo en direction de Stoke quand, route 216 et Chemin Duplessis, une automobile qu'il n'a jamais vu venir car elle roulait dans la même direction l'a happé.

Visage brûlé par l'asphalte, fractures à deux doigts, blessures aux genoux et à un coude, Jonathan a raconté: «Je ne me souviens plus de ce qui s'est passé après m'être fait frapper. Je sais que j'ai perdu connaissance puis je me suis relevé et je voulais aller à l'hôpital à pied parce que je le voyais tout près. Quand je me suis de nouveau réveillé, j'étais au CUSE.»

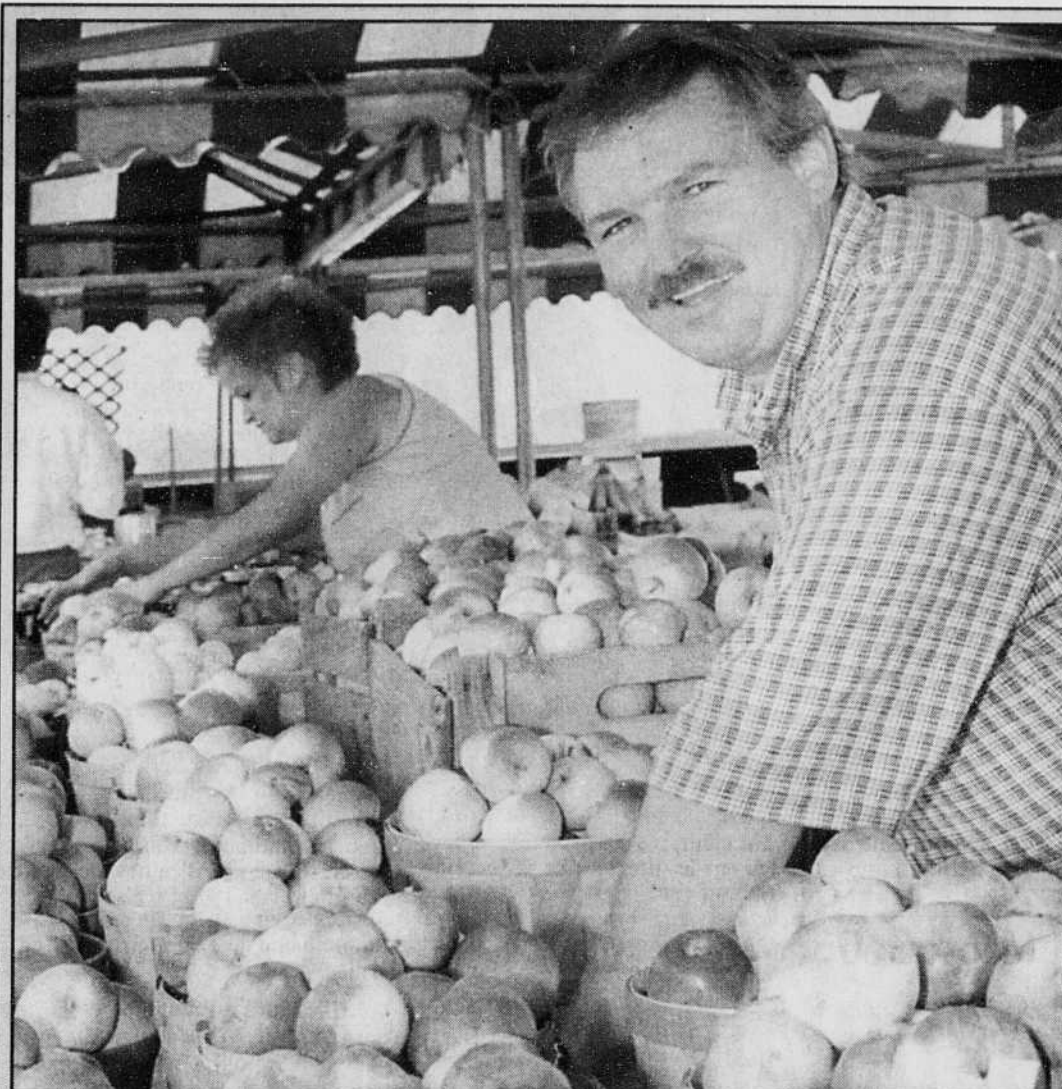
Plus que la douleur des blessures, ce que Jonathan ne tolérerait pas c'est que le chauffard ne se soit jamais arrêté pour lui porter secours. «Il me semble que c'aurait été la moindre des choses que la personne s'arrête. J'aurais pu être mort.»

M. Jocelyn Jetté, le père du cycliste, avait commenté: «Ça n'a pas de sens, c'est inhumain de laisser quelqu'un comme ça sur le bord de la route. Même pour un chien ou pour un chevreuil, on s'arrête.»

Joint hier, M. Jocelyn Jetté s'est dit heureux de la conclusion de cette affaire. «Je suis très content!» a-t-il laissé tomber.

Quant au principal intéressé, Jonathan, il a simplement commenté: «Moi, je n'en veux pas à ce gars-là personnellement mais s'il a commis une erreur, c'est normal qu'il en subisse les conséquences. C'est la même chose pour tout le monde, les jeunes comme les moins jeunes.»

Il n'a pas enfourché de vélo depuis l'accident du 16 avril.



Bruno Dépôt, un producteur maraîcher de Rougemont, vend ses produits tout l'été au petit marché public de Sherbrooke, angle Alexandre et Galt Ouest.

## Un marché public apprécié mais qui en dérange certains

Sherbrooke (DD)

Le marché public ouvert depuis deux étés à l'angle des rues Alexandre et Galt Ouest, qui semble fort apprécié du public et qui reçoit la bénédiction de la Ville de Sherbrooke, indispose certaines chaînes d'alimentation et producteurs maraîchers.

«On trouve qu'ils bénéficient de privilèges parce qu'ils viennent s'installer là pour l'été, alors que nous on est là à l'année, on paie des taxes et on crée de l'emploi», indique Claire Forget de la Ferme Sainte-Catherine.

«Pourquoi la Ville donne des permis à des gens qui vendent des produits qu'on retrouve de toute façon dans les magasins?» demande-t-elle.

Mme Forget estime que le même problème se pose avec les vendeurs de produits de l'étable ou printemps, ou de mais en été.

De son côté, Réal Desautels, du Végétarien de Magog, considère la situation «désolante» mais n'entend pas en faire un plat.

«Ce sont des gens qui profitent de la manne au détriment des gens d'ici qui payent des taxes et créent de l'emploi, mais on ne peut pas faire grand chose», juge-t-il.

Depuis 1992

La Ville de Sherbrooke avait ouvert à l'été 1992 un premier marché public devant le Marché des Grandes-Fourches, afin de créer une nouvelle activité au centre-ville. Le marché s'est déplacé par la suite derrière la rue Wellington Nord, puis à l'angle des rues Galt Ouest et Alexandre, à l'été 1998.

Cet été, deux producteurs agricoles, un de Saint-Damase et un autre de Rougemont, louent l'emplacement au coût de 1860 \$ pour la saison.

Au Service des ressources financières de la Ville de Sherbrooke, Denys Maurice indique qu'une partie du coût du bail de location sert à couvrir la taxe d'affaires.

«Pour les ventes temporaires on intègre souvent le prix des taxes dans le loyer. Dans bon nombre de cas, ils paient une quote-part à la Ville», explique-t-il.

Pierre Huard, directeur des Services juridiques, reconnaît pour sa part que le zonage du terrain, un ancien stationnement, ne prévoit pas

ce type de commerce, mais rappelle qu'il s'agit d'une activité temporaire qui a du reste reçu l'aval du conseil municipal.

Bon achalandage

L'un des producteurs maraîchers qui loue l'emplacement, Bruno Dépôt, ne s'en fait pas outre mesure avec toute cette histoire, soulignant qu'il offre des produits frais quotidiennement et que sa clientèle est satisfaite.

«Ça va bien et l'achalandage est bon», dit-il, ce qu'a pu constater le journaliste sur place hier.

«Il y a assez de place pour que chacun fasse son affaire et c'est normal qu'il y ait de la concurrence de l'extérieur. L'avantage pour les gens de Sherbrooke c'est qu'ils ont des produits frais de la ferme», estime M. Dépôt, soulignant que ses fruits et légumes sont frais du jour.

De plus, souligne-t-il, le climat en Montérégie permet aux producteurs d'offrir certains produits plus tôt dans la saison.

«On a beau dire que nous faisons concurrence aux commerçants d'ici, mais là n'est pas la question puisque les producteurs de la région ne sont pas intéressés à venir ici (au marché public)», soutient en outre M. Dépôt.

Ce dernier fait de plus remarquer que les chaînes d'alimentation achètent une bonne partie de leurs produits maraîchers à l'extérieur de la région.

Un attrait pour le centre-ville

Le directeur de Centre-ville Sherbrooke, Gilles Marcoux, estime pour sa part que la présence d'un marché public constitue un attrait supplémentaire pour le centre-ville, qui devrait même être développé.

«C'est une activité sous-exploitée et selon nous on pourrait créer une meilleure synergie avec les espaces commerciaux existants», dit-il, soulignant que cette formule est fort populaire dans d'autres villes comme Saint-Hyacinthe.

M. Marcoux confirme en outre les producteurs locaux ont démontré peu d'intérêt pour ce marché public extérieur et qu'il serait heureux de les accueillir si c'était le cas.

«L'information que j'avais c'est qu'au début on avait offert des espaces aux maraîchers de la région mais il n'y avait pas d'intérêt. Peut-être qu'aujourd'hui ce serait différents.»

## 34 mois pour avoir tenté de tuer l'ami de son ex

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Après cinq mois et demi de détention préventive équivalant au double, Mario Vachon, âgé de 36 ans, a été condamné à une peine de 34 mois de pénitencier pour une tentative de meurtre au couteau sur le nouvel ami de son ancienne blonde le 20 octobre 1997.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel-H. Duchesne de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Vachon a de plus été frappé d'une interdiction de possession d'armes jusqu'à la fin de ses jours.

Le tribunal l'avait trouvé coupable le 17 février de ce crime en disant que l'intention spécifique du prévenu de tuer ne fait aucun doute et l'avait alors écroué.

La victime, Yvon Beaupré, a été blessée à la gorge avec un couteau près de la veine jugulaire juste après être monté dans sa voiture dans la rue Jolys vers 06 h ce jour-là.

Le procureur André Campagna avait réclamé une peine de quatre ans de pénitencier contre le prévenu sans antécédents judiciaires.

Se référant à un rapport, Me Campagna a souligné que comme Vachon n'était pas drogué et n'avait pas pris de boisson, il a donc prémédité son geste de sang froid.

Le défenseur Alain Dubois estimait pour sa part qu'une peine de moins de 24 mois avec un sursis et une mise à l'épreuve avec un suivi serait recommandable pour son client ayant souffert d'une certaine dépression en octobre 1997.

Le juge Duchesne a insisté sur les circonstances de ce crime.

Après avoir fait une incision profonde à la gorge de M. Beaupré, Vachon a continué à essayer de lui tailler le bras jusqu'à ce qu'il soit désarmé par la victime.

«Nous pouvons considérer cette préméditation et les soins apportés à la planification de l'infraction comme circonstances aggravantes», a dit le juge Duchesne.

L'accusé a ensuite repris le couteau lancé par la victime de l'autre côté de la rue, a fait disparaître la lame et a jeté le manche dans un conteneur.

«Ce crime de tentative de meurtre nous semble très sérieux», a noté le juge Duchesne.

Après cet événement, Vachon était monté au logement de son ancienne blonde, où s'était réfugié la victime, pour lui dire «c'est pas moi qui a fait cela, j'ai vu ce qui s'est passé, je passais par là».

«Ce qui s'est passé m'a dépassé», a témoigné Vachon.

Il a maintenu dans ses versions au psychiatre Pierre Gagné ne pas avoir eu de couteau en sa possession avant de le prendre dans la rue.

**UNE BONNE RAISON DE FRÉQUENTER LE CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE**

À découvrir aujourd'hui dans La Tribune

01399

**SAMEDI, LE MAGASIN OUVRE DÈS 8 H!**

# SEARS

# ÉPARGNEZ

# 13%\*

**SUR UN VASTE CHOIX D'ARTICLES À PRIX ORDINAIRES EN MAGASIN, DONT:**

- Mode masculine
- Mode féminine
- Bagages
- Bijoux et accessoires
- Meubles, accessoires pour bébés
- Linge lit, salle de bains
- Articles ménagers
- Luminaires
- Linge de cuisine
- Quincaillerie
- Peinture, papier peint
- Articles de sport
- Pelouse et jardin
- Gros appareils ménagers Kenmore<sup>MD</sup>
- Rayon Traitement de l'air et de l'eau
- Rayon Produits et accessoires salle de bains

\*Sears déduira du prix de l'article le montant équivalant à celui qui sera payé pour la TPS et la TVQ, ce qui signifie que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépassera pas le prix de l'article. La déduction équivalant au montant des taxes ne s'applique ni à la marchandise non taxable, ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears. Elle ne s'applique pas aux frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation. À l'exclusion de l'équipement de golf Nevada Bob's, les fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, les vêtements et accessoires Calvin Klein<sup>MD</sup>, Guess, Jockey<sup>MD</sup> et Joe Boxer<sup>MD</sup> et les parures de fenêtre Fastrak<sup>MD</sup>. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue.

**OFFRE EN VIGUEUR LE SAMEDI 31 JUILLET ET LE DIMANCHE 1er AOÛT 1999**

\*Cette offre exclut les fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, les vêtements et accessoires Calvin Klein, Guess, Jockey et Joe Boxer, l'équipement de golf Nevada Bob's et les parures de fenêtre Fastrak, les produits et services pour l'automobile, les frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation, les jouets, les films sur cassette vidéo, les articles sur mesure, les adoucisseurs d'eau et les radiateurs, les tracteurs et les tondeuses.

**Et, épargnez 30% de plus sur les chaussures, vêtements et accessoires pour hommes, femmes et enfants, à prix de liquidation.**

Prix de réclame en vigueur le samedi 31 juillet et le dimanche 1<sup>er</sup> août 1999, dans la limite des stocks

NP0740099

Copyright 1999. Sears Canada Inc.

## SEARS

Découvrez tous les côtés de Sears<sup>MD</sup>

**Au CUSE**

# La tension demeure

Gilles FISETTE

Sherbrooke

La fin des moyens de pression des infirmières n'a pas mis fin pour autant aux tensions qui peuvent opposer les syndiqués et la direction du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE).

La divergence des points de vue s'est illustrée à nouveau, hier, alors que le Syndicat des infirmières et infirmiers du CUSE a accusé la direction de ne pas avoir rétabli tous les services comme elle aurait dû le faire, avec la fin des moyens de pression des infirmières. Ce dont se défend bien le CUSE.

Selon le président de ce syndicat, Luc Cayer, le département des soins en santé mentale du site Bowen du CUSE serait encore partiellement fermé alors qu'il devait être complètement ouvert durant l'été.

«Les moyens de pression sont terminés. Nous devrions revenir à la situation normale d'été. Mais on dirait que l'administration veut continuer à faire des économies en mettant ça sur le dos des infirmières et infirmiers», a déclaré M. Cayer, hier.

Selon M. Cayer, ce sont des membres qui, en assemblée générale, lundi soir, lui ont fait part de cette situation.

«Des employés qui, normalement, devaient entrer au travail en fin de semaine, se sont fait dire de rester chez eux parce que des unités en santé mentale demeuraient partiellement fermées... Or, cet été, il devait y avoir 70 lits fermés au CUSE mais on ne devait pas toucher la santé mentale.»

Il ajoute que les infirmières et infirmiers «s'interrogent sur les intentions de l'employeur qui semble vouloir profiter de la situation pour sauver de l'argent».

Le syndicat dit déplorer ce qu'il décrit comme une politique des deux poids, deux mesures. «Quand on réduit des services à cause d'un conflit de travail, c'est très grave et quand le conflit arrête et qu'on maintienne la réduction des services, ça ne semble plus grave aux yeux de la direction...», a lancé M. Cayer.

Interrogée à ce sujet, la direction du CUSE répond que la réalité est tout à fait différente de ce qu'en perçoit le syndicat.

Ainsi, explique Pierre Lafleur, porte-parole du CUSE, le département en santé mentale est entièrement ouvert... mais on manque de patient.

«Il y a présentement 74 patients sur une possibilité de 105. Le département est complètement ouvert mais il y a un manque de patient. Si des gens voulaient être hospitalisés, ils pourraient l'être puisqu'il y a de la place... Par contre, ce manque de patient fait en sorte qu'il y a moins de besoin de main-d'œuvre. C'est pour cela que des employés qui devaient travailler normalement en fin de semaine, se sont fait dire de demeurer chez eux...»

## La conseillère Fugère en deuil

Sherbrooke

La conseillère du district du parc Victoria, Mariette Fugère, est en deuil de son père, Gérard Fugère, décédé mercredi à Sherbrooke, à l'âge de 80 ans.

Mme Fugère, épouse de l'ex-conseiller municipal Serge Cardin, aujourd'hui député du Bloc québécois pour le comté de Sherbrooke, a été élue au conseil municipal en novembre dernier.



La chaussée en direction est de la nouvelle section double de l'autoroute 55, entre la 20 et le boulevard Jean-de-Brébeuf, devrait être accessible à la circulation dès la fin du mois d'août de l'an 2000.

Photo La Tribune, André Clermont

### Entre l'autoroute 20 et le boulevard Jean-de-Brébeuf à Drummondville

# Le doublement de l'autoroute 55 prend forme peu à peu

Charlaine LAPLANTE

Drummondville

Le doublement de la 55 entre l'autoroute 20 et le boulevard Jean-de-Brébeuf de Drummondville prend forme peu à peu. La nouvelle section double devrait être complétée à la fin de septembre de l'an 2000.

«Les travaux suivent le calendrier prévu avec même une légère avance. Environ 15 pour cent des travaux sont complétés», soutient Bernard Caron, chef du Services des projets pour la direction du ministère des Transports pour la Mauricie et le Centre-du-Québec.

C'est Couillard Construction de Coaticook qui a obtenu le contrat de construction. Cette entreprise, spécialisée dans les routes, avait également effectué les travaux entre Bromptonville et Windsor.

«L'entrepreneur choisi est très compétent. Il a aménagé un viaduc temporaire au-dessus de la 55 lui permettant d'aller s'alimenter en sable. Ainsi, il a pu couper les coûts de transport d'une façon substantielle dans sa soumission. Le ministère en retire aussi des avantages. Ce banc d'emprunt élimine bon nombre de camions sur les routes de la région qui auraient pu nuire à la circulation», explique le chef du Services des projets pour la direction du ministère des Transport pour la Mauricie et le Centre-du-Québec.

Près de 75 personnes travaillent à ce chantier, incluant les travailleurs de Couillard Construction et les sous-traitants comme la vingtaine de camionneurs artisans. Ils complètent à l'heure actuelle le terrassement. Les travaux de remblai sont au centre de l'opération.

#### Automne 2000

La chaussée en direction est de la nouvelle section double de l'autoroute 55, entre la 20 et le boulevard Jean-de-Brébeuf, devrait être accessible à la circulation dès la fin du mois d'août de l'an 2000.

Certains travaux seront effectués sur la voie ouest. Par exemples, les voies de raccordement seront complétées. De plus, non loin de l'autoroute 20, une aire de vérification de la Société d'assurance automobile pour les camions lourds y sera construite.

«Ainsi, tout devrait être complété pour la fin septembre 2000 ou du moins pour l'automne 2000», assure Bernard Caron.

Les coûts des travaux de cette section, incluant les deux viaducs construits l'hiver dernier au coût de 1,8 millions, devraient atteindre 10 millions \$.

«L'échéancier pourrait être plus court mais le ministère des Transports oblige que le pavage soit effectué seulement en 2000 en raison des budgets. Nous aurons terminé la chaussée et les raccordements en octobre. Nous attendrons au dégel à la mi-mai pour débiter le pavage»,

indique Marcel Pouliot, président de Couillard Construction, qui s'est vu donner ce contrat de 6,8 millions.

#### Sécurité

Ces travaux s'inscrivent dans le plan d'intervention du doublement de l'autoroute 55 annoncé en 1997, lancé à la suite de la publication d'une étude sur la sécurité de la voie de circulation en question.

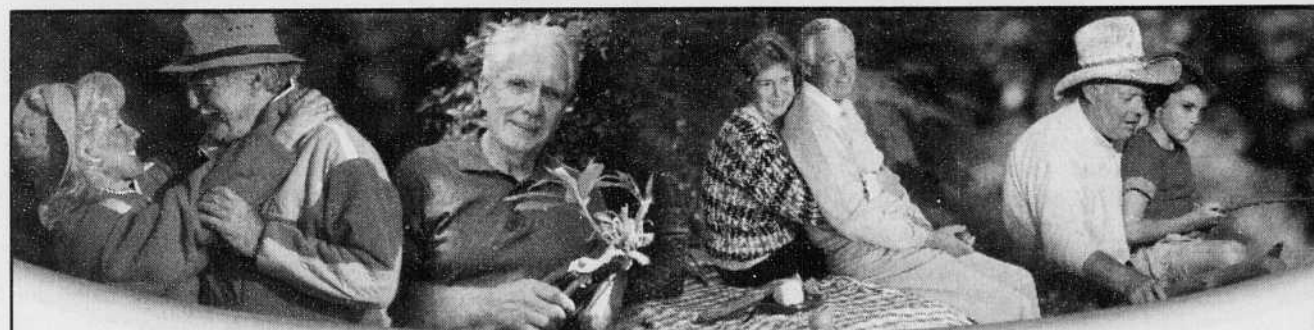
Ce plan d'intervention comprend deux phases, dont celui du doublement de la chaussée de la section comprise entre l'autoroute 20 et le boulevard Jean-de-Brébeuf.

La seconde phase prévoit le doublement de la section entre Jean-de-Brébeuf et la route 139. Ces travaux sont évalués à 5,7 millions \$.

Il est encore bien difficile de connaître l'échéancier pour les 40 kilomètres qui demeurent sans doublement, entre Saint-Nicéphore et Windsor.

«Pour le reste du doublement, les plans et devis sont présentement en confection mais c'est au milieu politique de faire l'annonce des travaux», affirme Bernard Caron.

«À mon avis, à cause de la pression qu'ont les élus à la suite des nombreux accidents survenus sur cette route, le doublement devrait se continuer dans les prochaines années soit en 2001 ou en 2002», croit le président de Couillard Construction.



# Mieux vieillir en l'an 2000

## LE SOIN DES DENTS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Il n'est jamais trop tard pour profiter d'une bonne hygiène buccale et dentaire et pour profiter de services professionnels réguliers. Les soins à apporter à vos gencives et vos dents changent peu au cours de votre vie. Cependant, lorsque vous approchez le milieu de votre vie, certaines étapes sont plus importantes. Ce n'est surtout pas le temps d'abandonner vos habitudes pour préserver et maintenir votre bonne santé dentaire. À compter de ce stade de vie, les problèmes les plus fréquents sont :

### CARIES DENTAIRES (dents cariées)

Maladie infectieuse avec détérioration progressive de la substance de la dent. Chez la population âgée, la carie dentaire se présente à la surface des racines des dents.

### GINGIVITE :

Rougeur, gonflement des gencives et augmentation de la tendance aux saignements lors du toucher. Si non traitée sans délai, la gingivite risque de progresser vers la périodontite, maladie des gencives aussi appelée pyorrhée.

### PÉRIODONTITE (maladie des gencives ou pyorrhée)

Processus inflammatoire qui se concentre sur les tissus supportant les dents. Il est caractérisé par des saignements, de la mauvaise haleine (halitose), de la résorption des os et de la formation d'une poche périodontique. Si la maladie progresse, il y a un risque très grand de perdre complètement la dent. Le risque croît avec l'usage.

### XÉTOSTOMIE (bouche sèche)

La plupart des problèmes reliés à la bouche sèche sont des indications d'un mauvais fonctionnement des glandes salivaires dont la cause peut être la prise de médicaments. La sécheresse de la bouche, parfois douloureuse, peut compromettre la stabilité des prothèses dentaires, la mastication et l'absorption de la nourriture.

### CANCER DE LA BOUCHE

Les tumeurs malignes de la bouche représentent 4% de tous les cancers. Les lésions cancéreuses sont douloureuses et se retrouvent le plus souvent sur le côté de la langue, sur les lèvres ou au palais. Ce type de cancer augmente avec l'âge. Les mesures préventives sont : une identification précoce et une biopsie des petites lésions.

Il est possible qu'un jour, vous soyez appelé à prendre soin de la santé buccale et dentaire d'une autre personne, d'un membre de votre famille ou d'un ami proche. Vous pouvez faire beaucoup pour cette personne même si, au départ, cela peut vous sembler embarrassant. Vous pouvez même trouver cela valorisant de le faire.

Les dents naturelles doivent toujours être brossées au moins deux fois par jour. Utilisez une petite brosse douce, une pâte à dents au fluor et soyez certain de brosser aussi bien les dents arrière que les dents d'en avant. Assurez-vous de ne pas mettre de pression sur les dents et les gencives. Une brosse à dents électrique est une bonne solution. Utilisez la soie dentaire régulièrement.

Les dentiers complets ou partiels doivent être nettoyés après les repas avec une brosse à dentier et du savon ou de la pâte à dents; bien rincer avant de les remettre en place. Il est préférable de ne pas dormir avec les dentiers afin de laisser reposer les gencives.

Tous les tissus de la bouche doivent être vérifiés afin de s'assurer qu'il n'y a pas de plaques blanches ou rougeâtres, des changements de couleur ou des ulcères qui ne guérissent pas. Si une personne ne peut se rincer la bouche, utilisez une gaze humide pour masser et nettoyer la bouche.

Une bonne hygiène buccale apporte beaucoup à la santé en générale et à la qualité de vie.

Dre Sarah Tadros  
Chef du service dentaire  
Institut universitaire de gérontologie de Sherbrooke

Institut universitaire  
de gérontologie de Sherbrooke



Pavillon Argyll  
375, rue Argyll  
Sherbrooke  
Pavillon D'Youville  
1036, rue Belvédère Sud  
Sherbrooke

## EN BREF

### Une récompense de 1 000 \$ est offerte

Sherbrooke (PSJ) - Le Service de police de la région sherbrookoise offre une récompense de 1000 \$ à toute personne dont les informations pourraient mener à des arrestations et à des accusations concernant l'attentat aux cocktails molotov perpétré contre le CLSC Gaston-Lessard, 1200 rue King Est, en fin de semaine dernière.

L'hypothèse d'un acte de vandalisme gratuit semble ressortir davantage depuis que les enquêteurs ont entrepris la cueillette d'indices.

Il faut savoir qu'aucune menace n'avait été formulée à l'endroit du CLSC et qu'il ne s'y vit aucun conflit de travail patronal ou syndical.

Des recherches «sur le terrain» ont permis aux détectives d'apprendre que deux suspects avaient rôdé dans les environs juste avant le bruit d'une vitre qui éclatait et la découverte des deux cocktails.

Cela s'est passé un peu avant 1h25, dans la nuit du 24 au 25 juillet.

On décrit un des suspects comme étant un homme mesurant 1,67 m (cinq pieds et six pouces) et pesant dans les 68 kilos (150 livres) et l'autre ayant une taille de 1,55 m (cinq pieds et un pouce) et un poids d'environ 50 à 54 kilos (100 à 120 livres)... ce dernier suspect pourrait être une femme.

L'enquêteur principal André Bilo-deau et ses collègues Claude Monfette et Richard Collard besognent sur cette affaire que supervise le capitaine André Castonguay. Ils peuvent être joints aux 821-5545 ou 821-5555.

### Le CUSE embauche 2 néonatalogues

Sherbrooke (FG) - Le CUSE reviendra quelque part cet automne à son niveau de service tertiaire en néonatalogie, avec l'embauche de deux professionnels de cette spécialité rare et recherchée.

«Les efforts de recrutement permettront de trouver deux néonatalogues qui viendront joindre l'équipe cet automne», a indiqué hier le porte-parole du CUSE, Pierre Lafleur, ne pouvant cependant préciser le moment exact de leur arrivée.

On sait que ce recrutement a dû être lancé à la mi-juin dernier, en raison du départ de deux néonatalogues. Toutefois, le pire a pu être évité car cinq professionnels de cette discipline, de l'extérieur de la région, ont accepté de venir à tour de rôle offrir des heures de garde.

Si bien que pour le premier mois, seulement quatre femmes enceintes de prématurés ont dû être transférées vers Montréal pour leur accouchement. En fait, juste les cas très prématurés font l'objet de transfert, en raison de la présence d'un néonatalogue en tout temps à l'unité des soins intensifs pour nouveau-né.

LIQUIDATION  
de la  
**FAILLITE**  
DE PHILIPPE CHIA  
JUSQU'À

**80%**

VÊTEMENTS  
ÉTÉ-HIVER  
+

**1 000 000\$**  
d'inventaire  
d'articles de  
sport

- Patins à roues alignées
- Bicyclettes
- Golf
- Camping
- Canot, kayak
- Espadrilles
- Skis alpins
- Planches à neige

Liquidée chez  
**MOMO**  
SPORTS

Centre-ville  
Sherbrooke seulement  
42, rue Wellington Nord  
**(819) 822-3077**

**MISE AU POINT**  
Veuillez noter les corrections suivantes :  
Dans notre circulaire Sears Soldes de blanc de 28 pages, en vigueur du 2 au 8 août 1999 :  
A la page 5 - Rabais 30 % toutes les chaussettes en lots pour femmes.  
Aurait dû se lire : rabais 30 % toute les chaussettes en lots JESSICA pour femmes.  
A la page 9 - Coussin appuie-tête Ride 'N' Rest; ne correspond pas à l'illustration, la photo montre le coussin Sit 'N' Snooze, vendu à 59,99.  
Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS** 02797

CLUB DE GOLF  
**SHERBROOKE**  
GOLF  
TOUS LES JOURS  
après 14 h 00  
**24\$ taxes incluses**  
346-GOLF

## EDITORIAL

## La vengeance n'est certainement pas la solution



Dany GRONDIN

De nombreux appels au calme ont été lancés dans les derniers jours par la communauté internationale, dans le but d'éviter aux Serbes du Kosovo de vivre à leur tour les horreurs vécues par les Albanais dans les derniers mois. Mais la tension est plus que jamais palpable dans la province yougoslave, surtout depuis le massacre de Gracko, vendredi soir dernier.

Quatorze paysans serbes ont ainsi trouvé la mort à la fin de la semaine dernière pas très loin de Pristina, chef-lieu de la province serbe. D'ailleurs, selon l'agence yougoslave Tanjug, 45 Serbes auraient ainsi trouvé la mort au Kosovo depuis l'arrivée des forces de l'OTAN, il y a cinq semaines. Ce nombre pourrait même atteindre 73 selon d'autres sources.

« Cette terre de violence n'en a pas fini avec les bains de sang », s'est exclamé Bernard Kouchner, l'administrateur civil des Nations Unies pour le Kosovo. Elle n'en a pas fini avec les bains de sang, du moins tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de changement de mentalités au Kosovo.

Ce climat de vengeance peut toutefois se compren-

dre. Après tout, les Albanais ont connu - nous en avons suffisamment entendu parler pour ne pas en douter - une tragédie immense. Des milliers d'entre eux y ont perdu la vie. Des centaines de milliers d'autres ont dû tout laisser derrière eux et quitter leur foyer pour se réfugier à l'extérieur des frontières afin de fuir le « nettoyage ethnique » mis en branle par Milosevic et ses troupes.

Pourtant, ce besoin de justice ne justifie en rien les actions « présumées » de l'armée de libération du Kosovo (UCK) qui, à son tour, tourmente les citoyens serbes. Il faut bien comprendre qu'un conflit de cette envergure ne se règle pas en un si court laps de temps et ce, même avec la meilleure volonté du monde de part et d'autre.

Il faut des efforts constants et généralisés. Cela prend une entente bilatérale particulièrement bonne pour arriver à réconcilier deux peuples qui, historiquement rappellent-le, n'arrivent ni à se comprendre, ni à se supporter.

Quand l'un de ces groupes a vu périr les siens sous les armes de l'autre groupe, qu'il a vu sa famille et ses amis fuir des tueries et des massacres, qu'il a découvert des charniers immenses, le vieil adage qui dit « oeil pour oeil, dent pour dent » prend alors tout son sens. Et pourtant, c'est un piège qu'il lui faut éviter à tout prix.

Et cela ne sera certes pas facile dans les circonstances, loin de là d'ailleurs. L'émotivité est encore trop présente et trop importante pour que le rationnel prenne le dessus sur la révolte dans l'analyse de la situation. Comment après tout pourrait-il être possible d'évaluer objectivement un conflit quand une partie de sa famille ne rentrera peut-être jamais de son exode ?

Si les Nations Unies ont eu l'impression de jouer les seconds violons lors de l'offensive aérienne de l'OTAN contre les forces serbes depuis la fin du mois de mars dernier, l'arrêt des représailles « officielles » et la mise en place d'un long et pénible processus de paix dans la province yougoslave pourrait être le moment idéal de reprendre le terrain perdu.

Les Serbes et les Albanais du Kosovo auront très certainement un grand pas à faire dans cette décisive démarche vers le rétablissement de la paix chez eux, mais il y a fort à parier qu'ils ne pourront pas y parvenir sans l'appui inconditionnel de la communauté internationale par le biais des instances des Nations Unies.

Qu'on le veuille ou non, le fait qu'il y ait eu autant d'intervenants extérieurs en cours de conflit ne peut que signifier que ces mêmes intervenants auront aussi un rôle prépondérant à jouer dans le processus de paix.

## LETRE OUVERTE

## Quêter le français

La municipalité de Shawville dans le Pontiac devrait être « soustraite à l'application complète de la Charte de la langue française ». C'est un membre de l'Assemblée nationale, le député libéral Robert Middlemiss, qui vient d'en faire la proposition au nom de la « paix sociale ». Incroyable! Jusqu'où ira le mépris du français par une certaine minorité anglophone québécoise et par ses représentants ?

Le Mouvement estrien pour le français proteste énergiquement contre cette effronterie qui, si elle se concrétisait par faiblesse gouvernementale, obligerait les francophones à quêter le français sur le territoire du Québec, comme en de nombreux endroits de l'île de Montréal. C'en est déjà trop que les francophones hors Québec soient continuellement en situation de quêteux.

Suggérer d'occulter le français dans les services publics et commerciaux d'une région du Québec, pays du français langue officielle, quelle anomalie. Dans ce même Québec, les services en langue anglaise sont disponibles partout, pour tous les anglophones. En plus de faire vivre quotidiennement l'anormalité aux nombreux francophones du Pontiac, Shawville veut légaliser son refus du fait français. Le vase déborde.

La situation linguistique dans ce coin de pays - où l'on ridiculise ouvertement la Charte de la langue française - est connue depuis longtemps.

Pharisiens: 1  
Paroissiens: 0

Depuis le renouveau de l'Église, nous les chrétiens catholiques engagés, avons répondu à l'appel de l'Église de témoigner de notre engagement en nous impliquant dans toutes sortes d'activités.

Trois fois plutôt qu'une, nos pasteurs nous ont invités à l'action, au bénévolat à l'accueil et à la générosité envers les plus démunis de notre voisinage et de toute la terre. Plusieurs de nos curés se sont enfin branchés, avec nous, sur les vraies affaires de la vie et se sont mis à animer des célébrations avec dynamisme et humour, dans la compréhension et le respect des êtres humains de tous genres, des couples, des familles, des gens d'affaire, etc.

Nous avons vu avec enthousiasme ces mouvements comme autant d'étapes menant à la modernisation de l'Église et nous y avons contribué largement.

Et pourtant... l'étroitesse d'esprit et la suffisance de certains membres de notre épiscopat viennent de nous sortir de nos illusions d'ouverture et de changement. Un leurre bien orchestré par ceux-là même qui ne cessent de demander au nom de Dieu et qui n'ont pas encore compris ce qu'était à leur tour d'écouter et de se mettre au service des autres, à notre service.

Pendant que nous, les paroissiens, donnons de notre temps et de notre argent dans une foi évoluée et joyeuse; pendant que nous « bénévolons » un

Qu'agissent enfin, de leur propre initiative, la Commission de protection de la langue française et l'Office de la langue française (qui omettent, probablement en raison d'interférence gouvernementale, d'exercer efficacement leurs pouvoirs d'intervention), de façon à ce que la langue officielle du Québec soit respectée et pour éviter que les francophones du Québec soient bafoués. Qu'avec imagination et un sursaut de courage, le gouvernement Bouchard (contrairement à ce qu'il vient de se laisser passer par Alliance anti-Québec dans les 16 régions régionales de la santé) requiert de la part de toutes les administrations publiques, industrielles et commerciales du Pontiac des Programmes de services pour les personnes d'expression française.

Cela, sans que le Gouvernement craigne le ridicule, si c'est le prix à payer pour que la langue française soit réellement LA langue officielle partout au Québec, y compris dans le Pontiac et à Shawville en particulier.

Il serait intéressant de savoir de monsieur Jean Charest, député de Sherbrooke et chef de l'opposition officielle, si monsieur Middlemiss reflétait la position des libéraux en suggérant la création de ghettos anglais au Québec...

Jacques Poisson  
Président du Mouvement  
estrien pour le français

peu partout à aider nos concitoyens et que nous nous affairons à alléger le fardeau de nos pasteurs en manque de relève, nos princes de l'Église ont jugé que nous n'avions pas encore le discernement nécessaire pour décider pour nous-mêmes.

S'agirait-il que nous, les paroissiens, ne sommes pas suffisamment matures et responsables pour qu'on nous laisse notre droit de choisir et de gérer notre église? S'agirait-il que nous sommes incapables d'assumer nos responsabilités et que nous devions nous en remettre à une hiérarchie dépassée pour décider à notre place?

Le défi, dans le dossier de St-Charles Garnier va bien au-delà du curé Jolicoeur. Le défi repose davantage sur le droit des paroissiens de décider pour eux-mêmes, et de leur capacité à vivre leur foi en compagnie d'un pasteur charismatique avec lequel ils ont choisi et choisissent encore de grandir.

Sachez donc que nous qui avons la foi bien ancrée et qui sommes les véritables acteurs du passage d'une Église fragilisée dans le troisième millénaire, sachez que nous n'allons pas baisser la tête cette fois encore. Nous allons continuer à revendiquer notre droit le plus fondamental, celui de choisir, et si l'opportunité se présente, c'est sur la place publique que nous le ferons.

Monique Harton  
Sherbrooke



## OPINION

## Simplement une question de choix

Si j'écris aujourd'hui cette lettre, c'est que je suis à la fois triste et étonnée par les événements qui se sont produits récemment autour de la problématique de l'accouchement-naissance à domicile.

À l'heure où la pratique des sages-femmes est officiellement reconnue par la société québécoise, il est surprenant, et surtout déplorable, de constater que l'on traite encore la question de l'accouchement-naissance en éradiquant presque complètement leur point de vue et celui des femmes qui ont fait ce choix pour réaliser leur projet de donner la vie. Car c'est bien là un choix, on l'oublie trop souvent lorsqu'on traite de cette question. Je fais ici référence à l'émission *Zone libre* diffusée sur les ondes de Radio-Canada, le vendredi 11 juin.

On s'est bien gardé de présenter de façon équitable le point de vue des sages-femmes et de leurs clientes pour ne donner l'antenne qu'aux médecins - et encore, des médecins qui considèrent l'accouchement-naissance uniquement d'un point de vue technique, non d'un point de vue existentiel - c'est-à-dire comme un projet qui suppose des décisions responsables, et donc la liberté humaine.

Considéré d'un point de vue strictement technique, l'accouchement-naissance devient un événement à risques qu'il faut à tout prix contrôler avec le maximum d'efficacité, ce qui revient à réduire les risques au minimum afin d'augmenter le « taux de réussite ». Qu'on me pardonne ce langage technomathématique, c'est pourtant celui qui caractérise la rationalité technique; ici, point de décideur(e), point de liberté, la seule rationalité technique doit opérer, et celle-ci commande la réussite maximale, c'est là son objectif ultime. On n'a pas à se questionner sur le genre d'accouchement-naissance que l'on veut vivre, ce qui supposerait de prendre en considération le point de vue de la mère, sa façon de concevoir ce moment de sa vie, le sens qu'elle lui donne.

Une telle conception de l'accouchement-naissance existe pourtant: c'est celle qui inspire la pratique des sages-femmes québécoises de notre siècle. Ainsi l'accouchement-naissance à domicile n'est pas pour elle une folie, dans la mesure où la grossesse se déroule normalement - condition qui délimite leur champ d'intervention. (Les sages-femmes hésitent souvent à utiliser le mot intervention pour décrire leur pratique car elles craignent d'être taxées d'interventionnisme. C'est là une erreur, à mon avis, il ne faut pas confondre les deux termes, l'interventionnisme étant une conception de l'intervention qui survalorise celle-ci; comme bon nombre de mots en «-isme», il exprime une idéologie, laquelle ne s'applique pas à toute forme d'intervention, fort heureusement!)

L'argument des membres du corps médical qui s'opposent à l'accouchement-naissance à domicile est habituellement celui du risque lié au caractère imprévisible de l'événement. C'est encore une fois passer à côté de la question: certes le déroulement de l'accouchement-naissance ne peut être entièrement prévu à l'avance, mais c'est le propre de

l'existence humaine d'être en grande partie imprévisible et pour beaucoup d'entre nous, c'est ce qui lui donne sa valeur. Du reste, le progrès technologique permet, précisément, de « choisir » quel degré de risque l'on « veut » prendre: rien n'empêche les futures mères de s'entourer de tout l'appareillage technique aujourd'hui disponible. (Ce qu'aurait pu choisir l'unique mère qui est venue témoigner à l'émission).

Cependant, il me paraît inquiétant d'imposer cette façon de faire à toutes les femmes: c'est leur retirer toute possibilité de choix, et par là même évacuer le questionnement sur le sens de l'accouchement-naissance, à l'heure même où la société québécoise exprime, en reconnaissant la légitimité de la pratique des sages-femmes, son ouverture à la réflexion sur ce grand moment de la vie humaine et sur les enjeux éthiques qu'il soulève.

Un traitement équitable et rigoureux du sujet serait souhaitable, compte tenu de l'importance des enjeux en question.

Monelle Parent  
Sherbrooke

## La Cabale chrétienne

À l'attention de Roger Dumont re: écrit paru dans La Tribune de vendredi le 23 juillet: L'important c'est quoi au juste?

Mon cher Roger, la Cabale permet à nos faibles esprits humains d'arriver plus ou moins à la compréhension du mystère de la Trinité.

Toute pensée a besoin de fond et de forme pour être comprise d'un individu. Dans la Cabale, Kether, représente la tête, le père, la pensée. Le fond ce qui va représenter l'idée, la pensée est représentée par Chokmah, la sagesse. Chokmah reçoit forme grâce à Binah, la mère, reproductrice. Binah donne naissance à celui que nous nommons Christ et dans la Cabale Tiphareth.

Je comprends que cela peut paraître farfelu, mais cette connaissance acquise et qui provient de la mystique juive m'a permis de renforcer ma foi en lui permettant de mieux comprendre ce qui paraît incompréhensible. C'est au cours d'un séminaire (cours) sur la création que j'ai rencontré la Cabale, et l'arbre Séfirotique, ou l'arbre de vie.

Je souhaite que tous ceux désireux d'approfondir leur foi puisse comme moi rencontrer cette merveilleuse Cabale chrétienne.

Yolande Mercure  
Coaticook

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steeve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur	

# Un appel à l'aide pour la rentrée scolaire

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Les gens n'ont pas besoin d'aide qu'à Noël. Ils en ont besoin toute l'année et, notamment, lors de la rentrée scolaire, une période de stress intense pour les personnes à petit budget.

C'est pourquoi Estrie Aide, un organisme de support, multipliera les activités au cours des prochaines semaines, histoire également de souligner son premier anniversaire d'existence sous ce nom (Estrie Aide est issu de la nouvelle administration d'Arthur et son Oeuvre).

Ainsi, explique son responsable, Normand Groleau, Estrie Aide lance un appel à la population et aux commerçants afin de recueillir de la fourniture scolaire neuve ou usagée. Ces articles seront distribués aux familles qui, autrement, auraient à choisir entre faire ces achats ou manger. Les gens pourront se procurer ces articles à rabais lors d'une vente qui se tiendra sur quatre semaines, à compter du 12 août.

«Nous avons obtenu le support de certaines personnes mais il en faudra encore plus pour répondre aux besoins d'une centaine de familles», a souligné M. Groleau.

En plus des fournitures et des manuels scolaires, les familles démunies ont besoin de dictionnaires. C'est pourquoi Estrie Aide lancera son opération «Vieux dictionnaires», du 20 au 29 août.

«Là aussi, nous faisons appel au public. Nous demandons aux gens de nous donner des vieux dictionnaires qui sont en bon état. Il suffit de nous les apporter au 121, rue

Dépôt, ou de nous appeler. Nous passerons les prendre. En retour, nous pourrions les refiler aux familles dans le besoin.»

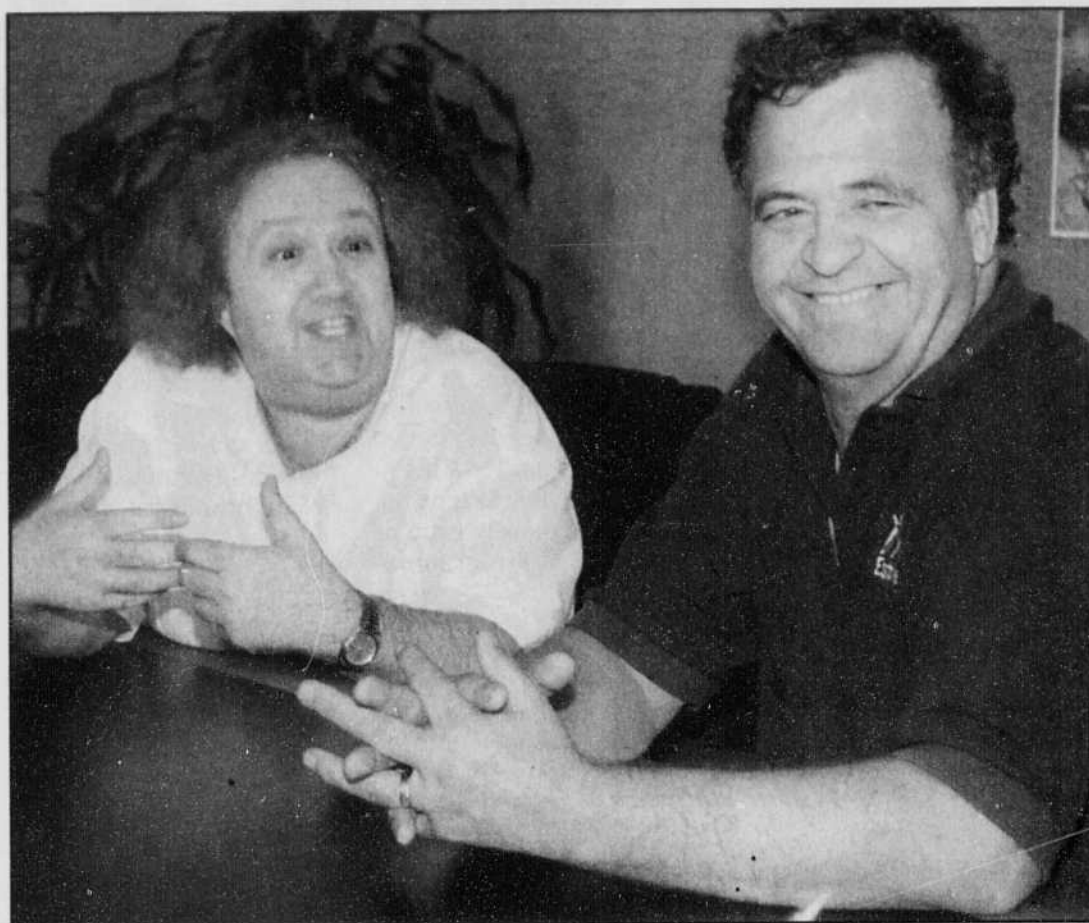
Les activités du 1er anniversaire comprendront également un concert-bénéfice de Robert Lebel, le 22 septembre, à compter de 19h30, à l'Église Perpétuel-Secours, à Sherbrooke.

Président d'honneur, l'abbé Robert Jolicoeur explique être associé à Estrie Aide depuis le tout début.

«J'ai grandi au sein d'une famille pauvre. J'ai été sensibilisé très tôt à la pauvreté. Nous avons profité de la générosité de gens et je me suis fit qu'un jour, j'en ferais autant... Plus tard, comme curé à Sherbrooke, j'ai été associé au tournoi de golf sous les palmiers grâce auquel 80 000 \$ ont été versés à divers organismes de lutte à la pauvreté... Également, à toutes les fois que j'ai eu affaires avec la nouvelle administration d'Arthur et son oeuvre et avec Estrie Aide, ça a marché à toutes les fois. Ils n'ont pas juste un beau discours, ils posent rapidement des gestes concrets. C'est pour tout cela que je n'ai pas hésité à être le président d'honneur des activités de leur 1er anniversaire», a expliqué M. Jolicoeur.

En un an, rapporte M. Groleau, Estrie Aide a donné des services à plus de 5000 clients à son magasin. L'organisme a également assuré le dépannage alimentaire d'au moins un millier de personnes.

«Notre souci est de répondre sur le champ aux besoins des gens», souligne M. Groleau.



Le président d'honneur des activités du 1er anniversaire d'Estrie Aide, l'abbé Robert Jolicoeur, et le dirigeant de l'organisme, Normand Groleau.

## 2000 \$ d'amende pour avoir brûlé des déchets

Sherbrooke

Un citoyen de Windsor, Ghyslain Delafontaine, s'est reconnu coupable d'une infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement commise à Saint-Claude, près de Windsor. Pour sa faute, il devra déboursier une amende de 2000 \$.

Les incidents reprochés à M. Delafontaine sont survenus le 14 juin 1997. Ce jour-là, le contrevenant a dérogé à l'article 20 de la loi sur la qualité de l'environnement en brûlant des déchets à ciel ouvert, rejetant ainsi dans l'environnement un contaminant dont la présence est prohibée par l'article 22 du Règlement sur la qualité de l'atmosphère.

## Le Festival multiculturel de Potton se prépare

Potton

La 9e édition du Festival multiculturel de Potton arrive à grands pas, alors que l'événement visant à souligner la diversité culturelle de cette municipalité aura lieu le samedi 14 août.

La journée débutera par un déjeuner aux crêpes et sirop d'érable servi par les scouts, suivi à 11 heures du défilé, incluant chevaux, vieilles autos, clowns et porteurs de drapeaux.

Pour le dîner, il y aura un buffet international, où les gens pourront déguster des bouchées d'Italie, du Japon, de Pologne, de Suisse, d'Allemagne et d'Ukraine, de même que de la cuisine québécoise, traditionnelle ou moderne.

Sans oublier les jeux pour enfants, les participants auront droit à des spectacles de groupes comme le Home-Brew Dixieland Band, l'Harmonie de Knowlton, des danseurs polonais et autres.

En outre, il y aura kiosques d'artisans, vente de livres à la Bibliothèque de Potton et vente de garage.

Pour plus de renseignements, on peut contacter le bureau touristique de Mansonville, au (450) 292-3109.

Début  
le vendredi  
30 juillet

# L'été en ville?

Profitez de super aubaines pour toute la famille!



**50%** de rabais sur tenues d'été et maillots de bain

- ♦ tous les shorts, T-shirts, débardeurs et chemises sport à manches courtes pour hommes, femmes et enfants
- ♦ tous les maillots de bain pour hommes et une sélection de maillots de bain pour femmes et enfants

Plus d'autres aubaines sur articles à prix de liquidation

**50%** de rabais supplémentaire

- ♦ tenues de nuit, peignoirs et tenues de détente en réduction finale

**40%** de rabais supplémentaire

- ♦ tenues printemps-été en réduction finale pour hommes, femmes et enfants
- ♦ sélection de chaussures à prix de liquidation pour hommes et femmes
- ♦ lingerie en réduction finale (modèles Calvin Klein compris)

**70%** de rabais

- ♦ toutes les robes printemps-été pour femmes

**60%** de rabais

- ♦ vêtements d'extérieur printaniers pour hommes, femmes et enfants
- ♦ pulls printemps-été pour hommes
- ♦ tous les articles en acrylique, nappes, napperons et serviettes pour l'été

**50%** de rabais

- ♦ tous les articles Star Wars pour enfants
- ♦ pulls printemps-été pour femmes
- ♦ toutes les blouses printemps-été pour femmes
- ♦ tous les couverts 5 pièces Royal Albert
- ♦ sélection de produits pour le bain et de soins corporels (comprend chandelles, gels de bain, lotions pour le corps, trousse à maquillage et miroirs compacts)

**40%** de rabais

- ♦ collections de vêtements de golf pour hommes et femmes (comprend Liz Claiborne, Karen Kane et Koret pour elle ainsi que PGA, Firethorn et Nike pour lui)
- ♦ toutes les tenues Levi's pour enfants
- ♦ chapeaux d'été pour enfants
- ♦ tous les soutiens et les culottes en boîte (emballages doubles non compris)
- ♦ sélection de soutiens et de culottes sur cintre
- ♦ bas, collants et chaussettes Vanity Fair
- ♦ tenues de nuit, peignoirs et tenues de détente printemps-été

**30%** de rabais

- ♦ tous les chapeaux, ceintures et écharpes printemps-été
- ♦ tous les sacs à main
- ♦ tous les articles de cuisson au four Eaton Home et Chantal en stock

**25%** de rabais

- ♦ toutes les montres Lorus, Cardinal et Caravelle
- ♦ sélection de literie designer en stock (comprend Ralph Lauren, Tommy Hilfiger, Nautica et Esprit)
- ♦ sélection de petits articles en cuir pour femmes

Heures de magasinage estivales

Eaton au Carrefour de l'Estrie

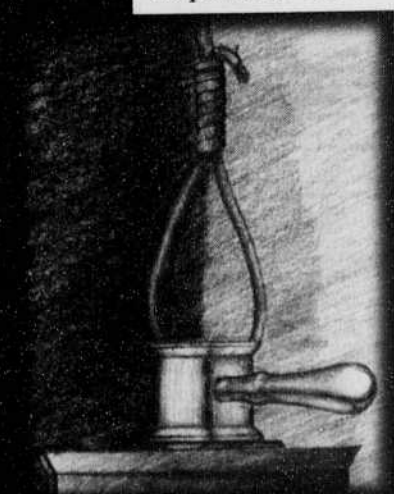
Lundi, mardi et mercredi, 9h30 à 17h30; jeudi et vendredi, 9h30 à 21h; samedi, 8h30 à 17h; dimanche, 12h à 17h.



Offres en vigueur du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août 1999. La sélection varie d'un magasin à l'autre. Solderie des manufacturiers et centres de liquidation non compris. Achats en personne seulement. Les rabais s'appliquent sur les prix étiquetés d'origine sauf indication contraire. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre.

## Crimes et Châtiments

Amorcez un plongeon dans l'histoire judiciaire du district St-François. Participez à une visite guidée des lieux qui nous parlent des nombreuses facettes de l'application des lois : la vieille prison de Sherbrooke, le Sherbrooke Hussars, l'Hôtel de ville de Sherbrooke, le Palais de justice de Sherbrooke et le poste de police de Sherbrooke.



Une incursion au coeur du crime!

**DATE** Tous les mardis du 3 au 31 août 1999

**HEURE** 10h30

**COUT** Adultes : 6,00\$ enfants : 3,00\$

**DURÉE** 2h30

**DÉPART** De la centrale Frontenac 395, rue Frontenac

**RÉSERVATION** (819) 821-5757



La Société d'histoire de Sherbrooke

275, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M5

**97¢** douzaine  
**Mais 2 couleurs**  
 Produit du Québec

**2 jours seulement**  
 Vendredi 30 juillet  
 et samedi 31 juillet 1999.

**LA FRUITERIE**  
 -LE-  
**VÉGÉTARIEN**<sup>MC</sup>  
*C'est naturel*

**SHERBROOKE**  
 777 King Est et 50 boul. Jacques-Cartier

**MAGOG**  
 93, rue Principale Ouest

Droit réservé de limiter les quantités.



Photo La Voix de l'Est

Le squeegee-en-chef de Sherbrooke, Yannick Pruneau, exerce maintenant ses talents à Granby...

## Squeegee plutôt que junkie

À Granby depuis 3 semaines, Yannick Pruneau refait sa vie

### Granby (PC)

La madame fait non, non, non avec ses mains derrière son volant. Veut rien savoir de faire laver ses vitres d'auto par ce drôle de grand gars au linge fripé qui manie le «squeegee» avec une précision chirurgicale.

Pas grave. Il s'exécute quand même. Plus une trace d'insecte écrabouillé sur le pare-brise. «Bonne journée madame!», dit Yannick Pruneau d'un sourire non feint en revenant d'un pas rapide vers son quartier général, le coin des rues Saint-Antoine et Principale à Granby.

«Ça me dérange pas, je suis habitué, a-t-il confié hier à *La Voix de l'Est*. Mais faut pas généraliser, ben du monde m'en donne de l'argent. Tiens, je viens de me faire 5 piasses en 15 minutes!»

Le grand gars de 22 ans est un expert du squeegee. «J'ai appris mon métier à Montréal, mais je l'exerce partout dans le monde», dit-il avec une pointe d'humour.

On peut le voir depuis trois semaines à Granby un peu partout sur la Principale. À Granby, parce qu'il veut refaire sa vie, se trouver un job, peut-être s'inscrire au cégep. Et surtout se loger. En attendant il couche au Passant.

«Ça fait deux ans que j'étais junkie à Montréal, je suis sorti de la ville pour arrêter de me piquer. Regarde, mes bras s'en viennent moins pire. Il m'est toute arrivé là-bas, j'ai même pogné l'hépatite C.»

«J'ai déjà essayé d'arrêter mais il y a trop de tentations à Montréal. Me faisait harceler tout le temps, on voulait "quotter" avec moi, on me demandait: "As-tu de la poudre". J'en pouvais plus. Je retombais tout le temps dans drogue.»

### Une nuit au poste

Hé! Un feu rouge. Il interrompt l'entrevue et repart à la course. Un bon monsieur lui donne 2 \$.

«Pas pire! J'adore ça ici, c'est une p'tite ville trippante, pis les gens sont cools.»

Sauf que... sauf que dans la nuit de lundi à mardi, la police l'a «embarqué». Une nuit au poste. «Ouin», dit-il en faisant la moue.

«Asteure, quand je vois la police, je siffle pour l'avertir», ajoute un de ses copains.

### 40 \$ par jour

C'est payant, le squeegee? «Pas mal moins à Granby qu'à Montréal, mais c'est bon quand même. Une bonne journée ici je peux me faire 40 \$. À Montréal c'était 200 \$ par jour ben souvent.»

Dans la grande ville, son plus gros pourboire a été de... 160 \$. «Toute en 20 piasses, dit-il. Je capotais.» Ici, le plus généreux donateur a sorti quatre dollars de ses poches.

Hé! Un autre feu rouge. Repart à la course. Non, non, et non encore. Et autant de pare-brise impeccables...

## Sa planète finira par rapetisser

### Pierre SAINT-JACQUES

#### Sherbrooke

Le calme peut bien être revenu au centre-ville de Sherbrooke chez les laveurs de vitre de véhicule... car le «squeegee-en-chef» a disparu du coin.

Comme le mentionne le texte ci-haut, paru hier dans *La Voix de l'Est*, Yannick Pruneau, âgé de 22 ans, besogne à Granby depuis trois semaines. Le gars raconte au journaliste que c'est pour refaire sa vie qu'il a quitté Montréal.

Tout au long de l'article, il parle uniquement de Montréal... jamais de Sherbrooke ni de Weedon où semble-t-il, il avait une adresse, un domicile fixe.

Pourtant entre le 27 février 1999 et le 22 juillet 1999, à Sherbrooke, il a récolté pas moins de 16 constats d'infraction pour cette activité interdite selon le règlement municipal.

Il en coûte 50 \$ d'amende pour chaque infraction et 25 \$ de frais. Après un délai de 30 jours, si

la personne prise en infraction n'a pas donné signe de vie, elle est jugée par défaut... ce qui se traduit par 60 \$ de frais supplémentaire. On en est donc rendu dans les 2000 \$ ou plus.

Avant d'en arriver à l'étape de l'émission du mandat d'arrestation, suit après le jugement par défaut l'émission du bref de saisie. On prévoit également se tourner vers le permis de conduire si les infractions touchent le code de la sécurité routière... ce qui n'est pas le cas ici. Avant l'ultime étape du mandat d'arrestation, on propose l'offre de travaux compensatoires.

Tout cela pour mentionner qu'au Service de police de la région sherbrookoise, à la gendarmerie, on a indiqué hier ne pas avoir de problèmes particuliers avec le phénomène «squeegee» sauf avec un qui semblait récidiver souvent.

Cette personne qui, selon l'article paru hier, dit avoir appris son métier à Montréal et le pratiquer partout dans le monde, réalisera un jour qu'à chaque coup de «squeegee», sa planète finira par rapetisser.

## Pas d'armes à feu durant cinq ans

#### Sherbrooke

Un homme de 43 ans a fait l'objet d'une interdiction de possession d'armes à feu pendant cinq ans en raison de son comportement et c'est pourquoi ses fusils de chasse ont été confisqués.

Une ordonnance en ce sens a été émise par le juge Michel-H. Duchesne de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

La police a saisi les armes le 16 juil-

let dans la garde-robe d'une chambre où l'intimé avait manifesté un comportement violent envers une femme, sous l'effet de l'alcool et de la drogue.

La procureure Hélène Fabi avait demandé cette interdiction de possession d'armes dans une mesure préventive.

Lors de l'enquête, le policier Stéphane Rioux a déclaré que cette affaire avait débuté par une demande d'expulsion de l'individu du domicile de la femme, victime de son comportement violent. Cette dernière était partie de chez elle avec ses enfants à la suite de l'incident en question.

Elle a expliqué que l'homme intoxiqué lui a exigé des faveurs qu'elle n'avait pas envie de lui accorder.

L'individu l'a néanmoins poussée sur un matelas et a lancé plus tard en sa direction un broc à bière et une chaise dont le dossier l'a atteinte à un pied.

La femme ayant peur de cet homme, hypothéqué d'un dossier judiciaire, a parlé des armes se trouvant dans sa garde-robe et qu'elle ne voulait pas avoir chez elle.

Ces armes étaient placées dans un sac à poubelle attaché avec du ruban et appuyé dans un coin mais il n'y avait pas de munitions.

La police a aperçu plus tard la plaignante et ses enfants chez l'intimé. Il appert qu'il serait redevenu correct et elle n'a donc pas l'intention de poursuivre plus avant.

**SECOURS-AMITIÉ ESTRIE**

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

**564-2323**  
**1-800-667-3841**

Une lueur d'espoir

7 jours  
 24 heures